

Le paysage, l'élu.e et le projet local Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire









L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que de leur perception et usages par les habitantes et habitants. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Les élu.e.s sont à l'initiative de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

Cette formation de deux jours est proposée en Côte-d'Or dans le cadre d'un programme national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires de Côte-d'Or.

FORMATION 2026

2 JOURNÉES (14h)

JEUDIS 4 ET 11 JUIN 2026

Leuglay et Épagny, de 9h à 17h30

Public

→ Maires et élu.e.s en charge de l'urbanisme ou de l'aménagement. Limité à 15 personnes.

Objectifs et compétences développées

- $\boldsymbol{\rightarrow}$ Identifier la responsabilité de l'élu.
e dans la fabrique du paysage local.
- → Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- → Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- → Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.



Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



Programme

L'ensemble de la formation sera animé par les paysagistes du CAUE. Plusieurs experts du paysage et de l'environnement, des partenaires institutionnels et des élu.e.s interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages.

Un programme détaillé sera envoyé aux participantes et participants.

jeudi 04 juin 2026 Leuglay (21)

Matinée - Le paysage autour de la table

- Qu'est-ce donc que le paysage ? Les compétences de ma collectivité et le paysage.
- Le réflexe «paysage» à toutes les échelles : de la maison au grand territoire.
- La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets : exemples concrets et témoignages.

Après-midi - Le paysage sur le terrain

Leuglay: territoire, projets et acteurs

- Atelier de mise en pratique : lecture de paysage et échanges.
- Visite de la commune et retours d'expérience.
 4 sites pour découvrir le territoire communal,
 son paysage, ses projets et ses acteurs.

 Thématiques abordées en lien avec le paysage:
 espaces publics (place du village), concertation,
 agriculture, biodiversité, parc national, patrimoine et
 tourisme, espaces naturels (Natura 2000, ZPS,)
 Culture et pédagogie avec la population, médiation.

jeudi 11 juin 2026 Épagny (21)

Matinée - Le paysage sur le terrain

Épagny: territoire, projets et acteurs

- Visite de la commune et regards croisés.
4 sites pour découvrir le territoire communal,
son paysage, ses projets et ses acteurs :
Thématiques abordées en lien avec le paysage :
espaces publics (traversée de village, franges
urbaines, vergers, frontages, places et placettes,...),
espaces naturels.

Patrimoine, aménagement foncier et haies, carrières, PLU et mobilités douces, éco-paturage, concertation, biodiversité.

Après-midi - Le paysage autour de la table

- Quelles données, acteurs et outils mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage ?
 Ateliers de mise en situation et études de cas.
- Quelles ingénieries à disposition ? Faire alliance et passer commande.
- La formation en partage : bilan et perspective d'action des participants à la formation.



Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription

En ligne uniquement : www.caue21.fr Date limite : vendredi 22 mai 2026

Prix de la formation

Gratuite. Les repas et les déplacements sur site sont pris en charge par le CAUE.

Contacts

Julie Lestage, directrice adjointe, paysagiste Tél.: 03 80 30 02 38 - info@caue21.fr

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de l'inscription.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pré-requis

Aucun

Méthode et outils

Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant: apports théoriques, et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

CONSEILLER

Évaluation

En cours et/ou en fin de formation. Attestation individuelle de formation.

